



Convention de pré accueil

Fédération française de cyclotourisme Commission relations avec les structures





SOMMAIRE

- ❖ **NOTICE EXPLICATIVE**

- ❖ **MODELE DE CALENDRIER**

- ❖ **LA FICHE D'INSCRIPTION
A FAIRE REMPLIR ET SIGNER PAR LE PARTICIPANT**



Notice explicative

- ✓ Le club adresse un projet de convention signé au comité départemental accompagné du calendrier des sorties (en un exemplaire, soit par courrier soit par Internet),
- ✓ Le président du codep ou une personne habilitée valide et signe la convention et la transmet accompagnée du calendrier des sorties à la commission "relations avec les structures" (en un exemplaire par Internet) à :
 - ✓ preaccueil@ffct.org,
- ✓ La commission Relations avec les structures vérifie la conformité de la convention,
- ✓ La présidente de la commission, ou une personne habilitée, signe la convention,
- ✓ La commission envoie par Internet la convention scannée au comité départemental et au club,
- ✓ Le siège fédéral gère l'inscription du calendrier au niveau national assurance option B pratique « encadrée » auprès de l'assureur fédéral.
- ✓ Le siège fédéral envoie le kit « convention pré-accueil » au club,
Idée : une convention signée 2 ou 3 mois avant la date de la première sortie permet au club de faire une promotion efficace auprès des futurs participants (distribution des flyers et affiches se trouvant dans le kit)
- ✓ Le club lance son action à la date prévue. Toute modification du calendrier sera soumise à la commission "relations avec les structures" pour déclaration auprès de l'assureur fédéral.
- ✓ A l'issue de la dernière sortie le club établit le bilan de la convention le fait viser par le codep qui le transmet à la commission.

- ✓ La commission valide le bilan, l'enregistre et le transmet au siège fédéral pour paiement de l'aide de 150€ par club à la première convention 2014.

En cas de non réponse du comité départemental dans les 30 jours qui suivent l'envoi du projet, le club pourra saisir directement la commission « Relations avec les structures » pour la mise en œuvre de la convention, en justifiant de l'envoi de sa demande au Codep.

IMPORTANT : Les « non licenciés » ne peuvent pas faire plus de 10 sorties dans le cadre de la convention de pré accueil. Ils devront prendre une licence s'ils souhaitent continuer à participer à ce type de sorties.

Convention de pré-accueil

Modèle de calendrier des sorties

Rappel : 8 à 10 sorties comprises dans 1 période allant de 2 à 5 mois

Calendrier des sorties

Du.....au.....

N° de Sortie	Dates	Km	Objectif pédagogique	Intérêt touristique
Sortie N°1	05/09/20..	20 km	<i>Maitrise du vélo, déplacement en groupe et révélation sur la possibilité de faire une distance supérieure à quelques kilomètres</i>	<i>Visite d'un moulin au fil de l'eau.</i>
Sortie N° 2	12/09/20..	23 km	<i>Utilisation du dérailleur – Découverte de l'effort en côte.</i>	<i>Découverte de l'art roman avec visite d'une église typique</i>
Sortie N°3	26/09/20..	30 km	<i>Déplacement en groupe et les distances de sécurité.</i>	<i>Visite d'une fromagerie et d'un élevage de chèvre avec dégustation.</i>
Sortie N°4	03/10/20..	33 km	<i>Code de la route et les sanctions applicables aux cyclistes</i>	<i>Halte commentée à un lavoir restauré</i>
Sortie N°5	10/10/20..	35 km	<i>Stationnement d'un groupe en bordure d'une voie de circulation.</i>	<i>Visite d'un moulin à vent encore en fonction.</i>
Sortie N°6	24/10/20..	40 km	<i>Révision de l'utilisation du dérailleur et utilisation du double ou triple plateau.</i>	<i>Halte à un point de vue avec prise de photos souvenirs.</i>
Sortie N°7	07/11/20..	35 km	<i>Nécessité de boire et s'alimenter pendant l'effort.</i>	<i>Visite d'un musée paysan</i>
Sortie N°8	14/11/20..	40 km	<i>Se dévêtir avant d'avoir chaud et se couvrir avant d'avoir froid.</i>	<i>Visite d'un élevage hélicicole avec dégustation de produits locaux</i>
Sortie N°9	21/11/20..	42 km	<i>Equipement vestimentaire.</i>	<i>Visite d'une église romane et d'une église gothique.</i>
Sortie N°10	28/11/20..	35 km	<i>Lecture d'une carte routière</i>	<i>Visite d'un château Renaissance</i>
Bilan	05/12/20..	<i>Le bilan de l'action sera établi à l'occasion de l'assemblée générale du club et sera suivi d'un apéritif dinatoire auquel seront conviés les conjoints et les enfants des participants.</i>		



SORTIES DECOUVERTE DU CYCLOTOURISME

INSCRIPTION

Sorties duauClub N°.....

Nom du responsable des sorties :

PARTICIPANT

NOM..... Prénom.....

Date NaissanceH F -18 ans

Adresse personnelle

C.P.....Ville.....

N° de Téléphone.....

Adresse email.....@.....

Personne à prévenir en cas d'accident :

.....

N° de téléphone.....

Problèmes d'ordre médical éventuels :

.....

Pendant la sortie, je suis assuré(e) par le club.

Je m'engage à OBSERVER le Code de la route en toutes circonstances

Tout jeune de moins de 18 ans sera obligatoirement accompagné

de l'un de ses deux parents ou de son tuteur

Signature (OBLIGATOIRE)



SORTIES DECOUVERTE DU CYCLOTOURISME

INSCRIPTION

Sorties duauClub N °.....

Nom du responsable des sorties :

PARTICIPANT

NOM..... Prénom.....

Date NaissanceH F -18 ans

Adresse personnelle

C.P.....Ville.....

N° de Téléphone.....

Adresse email.....@.....

Personne à prévenir en cas d'accident :

.....

N° de téléphone.....

Problèmes d'ordre médical éventuels :

.....

Pendant la sortie, je suis assuré(e) par le club.

Je m'engage à OBSERVER le Code de la route en toutes circonstances

Tout jeune de moins de 18 ans sera obligatoirement accompagné

de l'un de ses deux parents ou de son tuteur

Signature (OBLIGATOIRE)

La santé, la sécurité, priorités de la FFCT

Mise à jour janvier 2014

La santé, la sécurité, priorités de la FFCT

Mise à jour janvier 2014